

Sujet : [INTERNET] Enquete

De : Gu <gjohndavies32@gmail.com>

Date : 14/11/2020 11:08

Pour : pref-lasauvetat@gers.gouv.fr

Cher Mr Contessi

D'abord je vous remercie pour votre accueil le vendredi 6 novembre a la mairie de La Sauvetat.

Merci aussi pour votre patience, votre écoute est de prendre le temps de nous expliqué le fonctionnement d'un enquête.

Dans le cadre de l'enquête publique que vous menez concernant le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de La Sauvetat lieu-dit La Tastère, je vous prie de prendre connaissance de mes remarques et observations relatives à ce projet porté par le groupe Valeco.

Concernant les panneaux voltaïques, j'y suis favorable à condition qu'ils soient installés sur des zones neutres telles que les toits de bâtiments industriels, commerciaux, agricoles, parkings, friches industrielles, carrières désaffectées. Ils ont à exclure des zones rurales à vocation agricoles et forestières au nom de la protection de l'environnement, de la faune et de la flore.

Le projet porté par Valeco sur la commune de La Sauvetat prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque sur une carrière désaffectée mais aussi sur une zone boisée de 3ha à détruire, soit une superficie totale de 10 ha

Ce projet appelle de ma part les doléances suivantes :

1. Une nuisance visuelles très forte pour les voisins proches. Quelques choses qui n'était pas mentionné pendant la réunion au printemps avec la Préfecture, le maire de La Sauvetat est Valeco.

2. Il y a beaucoup d'erreurs dans le projet qui peut mal informé le Préfecture sur leur décisions. Un erreur très importante est la position de La Taste sur les plans. C'est positionné sur le coté sud de la colline, mais en effet c'est coté nord.

Est pourtant, surplomb la parque photovoltaïque. Aussi la distance entre La Taste est les premiers panneaux est seulement 75m. Je suis sur que il y a des règles d'un distance minimum entre les panneau est les habitations voisins. Aussi comme La Taste est beaucoup plus haut de la parque, même avec des haies la parque serait bien visible.

3. A cause du Covid il est impossible pour nous de visiter les habitants de La Sauvetat est parler avec eux est expliquer notre point de vue. Aussi pour aider notre dossier on est bloquer a la maison, est on peut pas visiter les autres

parque dans la région pour étudier leur situation. On a demandé une dérogation pour faire les visites, mais c'était refusé. Je trouve que cette situation n'est pas tout à fait démocratique et est diminuée nos droits comme citoyens.

Dans tous les autres projets de la région ils ont eu des réunions publiques pour présenter le projet et pour que les habitants puissent exprimer leurs avis. Mais toutes nos demandes pour le faire étaient refusées à cause du Covid.

Je demande fortement que le processus soit suspendu jusqu'au moment que la pandémie nous laisse vivre normalement.

4. Si après toutes les objections le projet est accordé, il faut absolument renforcer les haies autour de la parcelle pour bien la cacher et protéger la vue depuis nos maisons à La Taste. Dans le projet Valeco on est obligé d'entretenir les haies

pour 3 ans. Cette période n'est pas suffisante pour que les haies poussent bien. On a vu sur les autres parcelles déjà visitées que les haies pleines de trous et les arbustes dans un mauvais état à cause d'un manque d'eau et d'un mauvais entretien. Donc,

Valeco doit être obligé de bien faire l'entretien pendant au moins 5 ans.

Je suis sûr qu'il y a d'autres objections que j'ai ne pas mentionnées qui vont être exprimées par les autres membres de l'association.

Mr DAVIES Gareth

Membre de **ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU PAYSAGE
ET DE LA FAUNE DE LA SAUVETAT**